

Réf: Dossier N° 017690

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION D'AFRIQUE »  
en abrégé « ECO D'AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, PLATEAU DOKUI NON LOIN DE  
L'ALLOCDROME, LOT 81, ILOT 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION  
D'AFRIQUE » en abrégé « ECO D'AFRIQUE »

Objet : CONSTRUCTION PISCINE ; CONSTRUCTION USINE ET  
TOUT TYPE DE BATIMENT ; CHARPENTE METALIQUE ; BITUMAGE  
DE ROUTE ;DECORATION INTERIEURE; ETANCHEITE; ETUDE ET  
CONCEPTION 3D ; GENIE CIVIL; PEINTURE; CLIMATISATION;  
MENUISERIE; FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS,  
DIVER

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de  
Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées  
de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées  
par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, PLATEAU DOKUI NON LOIN DE  
L'ALLOCDROME, LOT 81, ILOT 89

Dirigeant(s) : M BINATE MOUSSA (GÉRANT), M TOURE  
MAMADOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02504 du 21/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17984/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021



Pour Avis

Le CEPICI